32G02SE
(32G02-200-0102)

Carte écoforestière

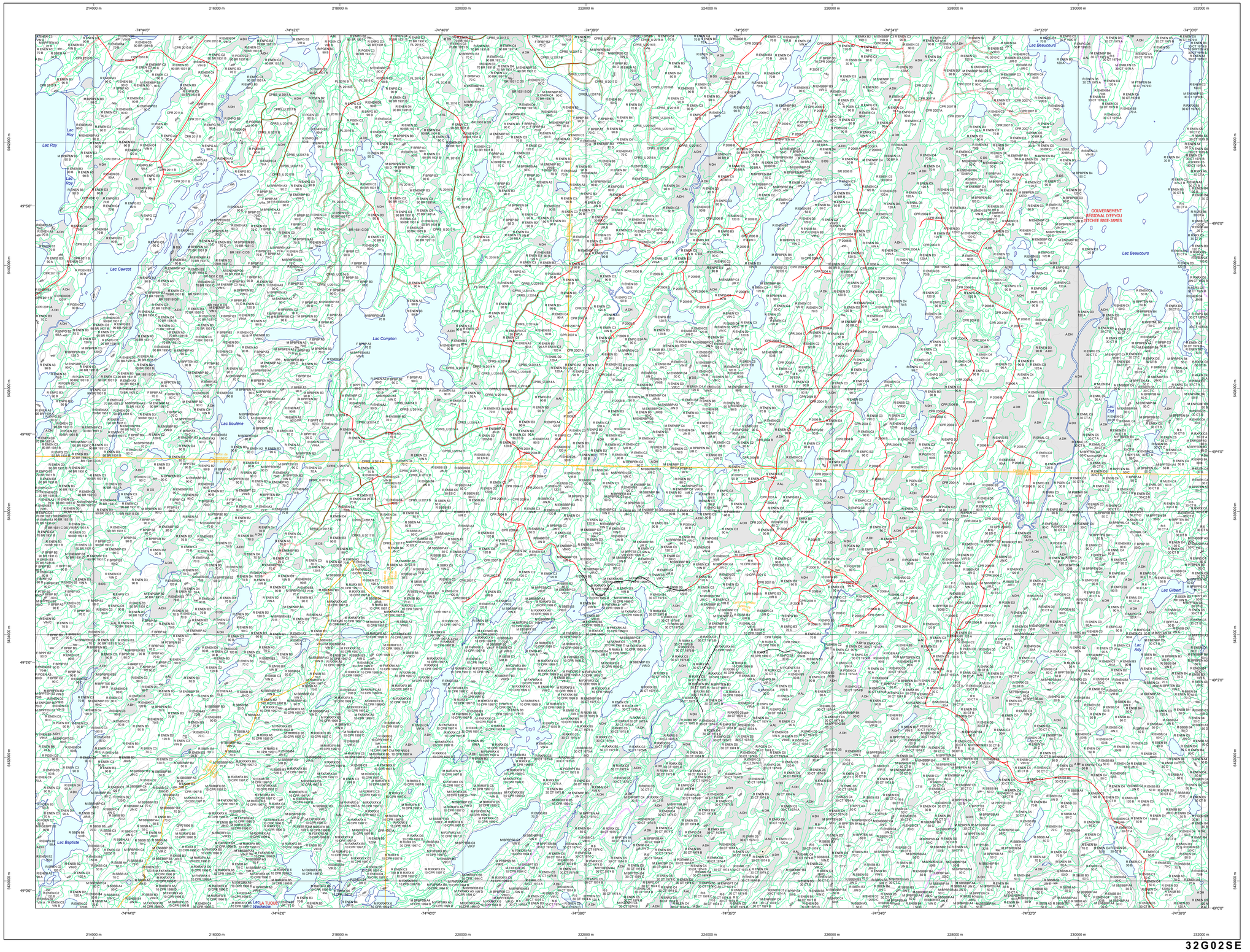

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
F	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 1*	X			
SBSB	Groupement d'essence 2*	X			
A	Indice densité	X	X		
I	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
78	Année d'intervention d'origine	X	X		
JH	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
56	Année d'intervention partielle	X	X		
C	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 3*	X		X	X
NF	Code de terrain 4*	X		X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN EC 96 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.
F

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
Mi

CODE	ESSENCES RESINEUSES 1*
E	Epinette blanche
EN	Epinette rouge et noire
PB	Pin blanc
PR	Pin rouge
PG	Pin gris
ME	Mélèze laricin
PI	Pruche de l'est
R	Résineux indéterminés
SB	Sapin Baumier
C	Thuya occidental

CODE	ESSENCES FEUILLUS 1*
BB	Bouleau à papier
BJ	Bouleau jaune
CH	Chêne rouge
EB	Erable blanc
ES	Erable à sucre
FT	Feuillu tolérant (1)
FI	Feuillu intolérant (2)
FH	Feuillu humide (3)
FMC	Feuillu non commercial
PE	Peuplier
FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RESINEUSES 4* et 5*
ES	Epinette blanche
EP	Epinette rouge et noire
PB	Pin blanc
PR	Pin rouge
PG	Pin gris
MZ	Mélèze laricin
PI	Pruche de l'est
RX	Résineux indéterminés
SB	Sapin Baumier
TO	Thuya occidental

CODE	ESSENCES FEUILLUS 4* et 5*
BP	Bouleau à papier
BJ	Bouleau jaune
CF	Caryer à fruits doux
CC	Caryer cordiforme
CT	Cerisier Tardif
CH	Chêne à gros fruits
CB	Chêne à gros fruits
CR	Chêne rouge
EO	Erable rouge
ES	Erable à sucre

CODE	ESSENCES FEUILLUSES 4* et 5*
FX	Feuillus indéterminés
FNC	Feuillus non commercial
FA	Frêne d'Amérique
HG	Hêtre à grandes feuilles
OS	Orme d'Amérique
PG	Peuplier à grandes dents
PB	Peuplier baumier
PT	Peuplier faux-tremble
TA	Tilleul d'Amérique

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Orme, Tilleul (applicable 4* et 5*)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Erable rouge en association (applicable 4* et 5*)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4* et 5*)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR								
		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		0	1	2	3	4	5	6
		0 à 4 m	4 à 7m	7m à 10m	10m à 13m	13m à 16m	16m à 19m	19m et +
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité								
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO	SO
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO	SO
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO	SO
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO	SO
R		Densité recouvrement haute						H7*
I		Densité recouvrement inférieure						I7*

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE						
PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)			Jin-jr		
IRRÉGULIER	Vieux inéquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)			Vin-Vr		

PEUPLEMENTS ÉTAGÉS										
	10	30	50	70	90		120	1
	30	10	50	50	70	90		120	1
	10	50	30	50	70	90	100	120	-	-
	30	10	50	30	50	70	90	100	-	-
	10	70	30	70	50	90	70	120	-	-
	30	10	70	30	50	90	100	70	-	-
	10	90	50	90	30	50	120	-	-	-
	30	10	90	50	90	30	50	-	-	-
	50	30	10	90	50	90	30	-	-	-
	100	10	120	50	90	30	50	-	-	-

PERTURBATIONS D'ORIGINE	
CHT	Chablis total
DT	Dépérissement total
ES	Epidémie grave
BR	Brûlis total
FR	Friche
VER	Verglas grave
CPR	Coupe avec protection de la régénération
CRS	Coupe avec réserve de semenciers
CBT	Coupe par bande finale
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)
CT	Coupe totale
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis
ETR	Elimination des tiges résiduelles
ENS	Ensemencement
ENM	Ensemencement avec mini semes
P	Plantation
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients
PLB	Plantation de boutures
REA	Régénération d'une aire d'écrasnage
RIA	Régénération d'un site occupé
	Retrait d'une infrastructure abandonnée
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement
BRP	Brûlis partiel
CHP	Chablis partiel
DP	Dépérissement partiel du feuillu
EL	Epidémie légère
VEP	Verglas partiel

INTERVENTIONS PARTIELLES	
CON	Conversion de peuplement
CDL	Coupe à diamètre limite
DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement des arbres d'avenir
CAM	Coupe d'assainissement
CA	Coupe d'assainissement
CD	Coupe en damier
CJ	Coupe de jardinage
CJP	Coupe de jardinage par parquets
CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CEA	Coupe de jardinage
CB	Coupe par bandes
CTR	Coupe par trouées
CPT	Coupe partielle
CE	Coupe partielle et épidémie légère
CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
DR	Eclaircie commerciale
ECC	Eclaircie commerciale d'éclaiement
ECE	Eclaircie commerciale
ENR	Enrichissement
FER	Fertilisation
REV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
ECL	Récolte dans les lisières boisées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
RRB	Regarnis avec boutures
RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	
CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE		
CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

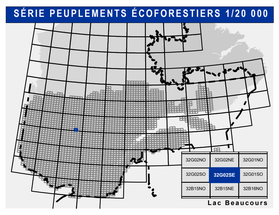

Voies de communication et ponts
- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé. ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures
- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau
- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement
- Morcellement foncier

Frontières
- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier
- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 8
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2000	16° 14' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	74°37'31"O 49°3'45"N
Longitude d'origine (méridien central)	73° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	06/07/2020

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2007
Date de mise à jour provinciale	Juillet 2020
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec

32G02SE
(32G02-200-0102)